

Bulletin de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

Volume 13, numéro 3

ISSN 1183-6490

Janvier 2004

LES ARCHIVES DIOCÉSAINES ET LES ARCHIVES PAROISSIALES

Récemment, la *Canadian Catholic Historical Association* (*Bulletin*, Vol. XVII, n° 2) a fait connaître son inquiétude à propos de la préservation des archives diocésaines et comptait entreprendre une campagne de sensibilisation auprès des évêques des diocèses anglophones de l'est du Canada principalement.

Le conseil d'administration de la SCHEC se soucie également de la conservation et de l'accessibilité des archives diocésaines du Québec, mais il n'est pas en mesure d'en dresser un état. Néanmoins, il désire faire part aux évêques de sa préoccupation et leur adressera ce Bulletin pour la leur faire connaître.

L'occasion sera alors donnée de dire notre encouragement à poursuivre sinon à s'engager fermement dans la protection des archives religieuses paroissiales. On se rappellera que le Congrès 1998 (Bécancour) de la SCHEC a beaucoup traité de la question. Les congressistes ont accueilli avec beaucoup d'enthousiasme la mise en application prochaine d'un plan de préservation qui repose sur la formation des responsables des fabriques.

Cinq ans plus tard, il nous est apparu intéressant de faire le point sur cette

question. Madame Denise Maltais, archiviste du diocèse de Trois-Rivières a travaillé à leur formation. Elle a accepté de nous présenter son point de vue.

Jean Roy

Actes du Saint-Siège (2 avril 1997)

« Pour l'église, les archives sont en quelque sorte, le lieu de la mémoire des communautés chrétiennes et un facteur culturel au service de la nouvelle évangélisation. De fait, ces sources historiques fournissent à l'église le lien d'une continuité historique ininterrompue. »

Considérant l'importance qu'on accorde aux archives religieuses dans ces actes du Saint-Siège, il m'apparaît opportun de poser un regard objectif sur la situation qui prévaut à l'échelle paroissiale. Qu'en est-il de cette reconnaissance ?

Actuellement, en raison de la diminution du nombre de prêtres résidants, du remodelage des paroisses, de la vente et de la location d'églises et de presbytères, le diocèse de Trois-Rivières comme bien d'autres est entré dans une période de grands bouleversements qui vont changer nos habitudes. Depuis des décennies, les écritures des paroisses étaient

tenues par des personnes facilement identifiables. Mais quand un presbytère est vidé, quand un responsable change, que faire des archives ? Et d'ailleurs, très souvent la question que l'on se pose est quelle pièce peut être considérée comme archive ? Pour éviter, dans la mesure du possible, toute perte irréparable et animée par l'importance de sauvegarder ce patrimoine unique, l'Assemblée des évêques du Québec publiait, il y a quatre ans, un guide sur la gestion et la mise en valeur des archives paroissiales.

Dans le but de mieux faire connaître cet outil indispensable de gestion, la table de coordination régionale des archives de la Mauricie et du Centre-du-Québec, de concert avec les diocèses de Nicolet et de Trois-Rivières, mettait sur pied une journée de formation qui fut offerte dans chacune des treize zones pastorales. À la fois théorique et pratique, cette formation visait à familiariser les gens à la méthode de classement. Quatre années se sont écoulées depuis.

Le système de classification est-il maintenant intégré et opérationnel dans la majorité des paroisses ?

Pour plusieurs paroisses du diocèse, le cadre de classement proposé a été mis en application et fonctionne parfaitement. Quelques-unes se sont regroupées pour demander une subvention afin de pouvoir engager un technicien en documentation qui fut en mesure de procéder au classement. Dans certaines autres paroisses, afin de faciliter le repérage de l'information, on a même informatisé la méthode. Autant d'initiatives qui démontrent que la gestion et la mise en valeur des archives font désormais partie des priorités paroissiales.

Toutefois, même si en plusieurs endroits les responsables sont convaincus de l'importance de conserver la documentation que contiennent leurs archives, le manque d'effectif vient souvent compromettre la mise en application du projet de classement. Au printemps 2003, un sondage a été acheminé à toutes les paroisses du diocèse pour évaluer la pertinence de la tenue d'une autre journée de formation sur les archives. Une vingtaine de paroisses ont manifesté le désir de suivre cette formation. Les changements de personnel assez fréquents dans les fabriques seraient à l'origine de leur requête. Les autorités diocésaines devraient être en mesure de répondre à leurs attentes dans les prochains mois.

Parmi les réponses reçues, quelques-unes nous amènent à nous tourner vers des projets plus concrets pour l'avenir des archives paroissiales. Plutôt que d'apprendre à des bénévoles une méthode de classement qu'ils ont de la difficulté à mettre en branle par manque de temps et de personnel, on nous suggère l'ouverture d'un Centre diocésain d'archives paroissiales.

Les responsables sont donc très sensibilisés à la richesse documentaire qu'ils possèdent. C'est de trouver le moyen de bien la conserver qui les préoccupe. La création d'un tel centre serait la solution idéale. Actuellement, on cherche de nouvelles vocations pour nos églises et presbytères qui sont sur le point de fermer leurs portes. Pourquoi ne pas y centraliser nos archives paroissiales ?

Cette avenue viendrait également faciliter le travail des secrétaires en paroisse qui n'arrivent pas à s'occuper du classement des archives ni à répondre aux nombreuses demandes de recherche.

Le projet vise à regrouper en un même lieu les archives de paroisses qui, présentement, sont dans une situation précaire de conservation. Placé sous la tutelle des autorités diocésaines, ce centre répondrait aussi aux attentes de plusieurs curés qui souhaitent que les archives anciennes de leur paroisse soient déposées dans un endroit qui assure des conditions optimales de préservation.

Sans doute que la Fondation du patrimoine religieux du Québec pourrait prévoir, dans son prochain programme de financement, un volet consacré à la sauvegarde des archives religieuses.

C'est une obligation morale envers l'Église que de respecter les sources historiques qui façonnent son histoire. Plusieurs actions entreprises en ce sens se sont réalisées dans d'autres diocèses.

Depuis 1992, afin d'assurer la sécurité des archives paroissiales et d'en faciliter la consultation, le service des archives du Séminaire de Nicolet, en accord avec l'administration diocésaine, a pris en dépôt plusieurs fonds de paroisses très anciennes dont les documents précieux étaient dans certains cas laissés à l'abandon.

Les mêmes préoccupations se sont manifestées à Sherbrooke et un bon nombre

de paroisses ont effectué le versement de leurs documents au Service des Archives de l'Archidiocèse. Grâce à leur initiative, les services d'archives concernés ont bénéficié d'un appui financier important de la part du ministère de la Culture et des Communications ainsi que des Archives Nationales, pour le traitement de ces fonds d'archives. Leur mise en valeur ainsi que leur conservation est donc maintenant assurée.

La commission pontificale pour les biens culturels a fait connaître ses préoccupations face à cette riche documentation. À la lecture de ces quelques lignes, la nécessité de protéger ce patrimoine unique se fait pressante. Essayons d'en mesurer toute la portée.

« Les archives ecclésiastiques, qui conservent une documentation authentique et spontanée sur les personnes et les événements, sont les gardiennes de la mémoire historique de l'église et manifestent ainsi son sens de la tradition. Elles constituent la source primordiale et indispensable à toute histoire des expressions et des manifestations variées de la vie religieuse et de la charité chrétienne. »

Denise Maltais, archiviste
Diocèse de Trois-Rivières

APPEL DE COMMUNICATIONS POUR LE PROCHAIN CONGRÈS

Le prochain congrès de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique se tiendra le vendredi 24 septembre 2004, à l'Université Laval.

Dans le prolongement des recherches actuelles en histoire de l'éducation, le Comité organisateur du congrès, composé de Brigitte Caulier, Jocelyne Murray et Paul Aubin, a privilégié la thématique suivante : « communautés religieuses et éducation ».

On fera le point sur l'ampleur de la contribution des communautés religieuses dans le développement du système scolaire québécois ainsi qu'en éducation. En tenant compte des secteurs francophone et anglophone, on voudrait réfléchir, à la lumière des travaux les plus récents, à l'impact des communautés dans la gestion des écoles, la création de nouvelles filières, les réformes de programmes, l'innovation pédagogique, les finalités de l'éducation (citoyenneté, identités et rôles sexuels, habitus sociaux, etc.). Aux périodes sensibles de mutations socioculturelles, les communautés ont-elles favorisé l'innovation ou freiné les processus de modernisation ? Peut-on discerner des variations importantes entre elles qui pourraient s'inscrire dans leurs traditions institutionnelles particulières ? Ces questionnements ne sont que suggestifs.

L'appel s'adresse à tous les membres de la SCHEC intéressés par ce thème ainsi qu'à tous les chercheurs universitaires qui travaillent en histoire de l'éducation ainsi qu'à leurs étudiants de bon niveau, assez avancés dans leurs travaux de maîtrise ou de doctorat.

Les propositions de communication auront une vingtaine de lignes comprenant la description du contenu de la communication : objectifs, problématique, pistes de recherche, éléments de démonstration. Ces éléments serviront à la sélection des communications. On ajoutera les indications biographiques suivantes : coordonnées précises, statut, nom du directeur de maîtrise ou de thèse, le cas échéant, et le nom de l'université de rattachement.

La date ultime de tombée des propositions de communication est fixée au **31 mars 2004**. Mais nous espérons avoir de vos nouvelles avant cela. N'hésitez pas à faire suivre cet appel à d'autres chercheurs qui pourraient être intéressés.

Vous pouvez envoyer vos propositions à :
Brigitte Caulier
Département d'histoire
Faculté des lettres
Pavillon de Koninck, Université Laval
Sainte-Foy, Québec, G1K 7P4
Brigitte.Caulier@hst.ulaval.ca
Tél. : (418) 656-5667
Télec. : (418) 656-3603

RETOUR SUR LE CONGRÈS DE SAINT-HYACINTHE

Les participants

C'est avec plaisir que, comme une quarantaine de personnes, j'ai participé au 70^e Congrès de la Société à Saint-Hyacinthe, le 26 septembre dernier. Le menu était alléchant : une journée d'études sur le thème de « La transgression ». Le président a tellement insisté sur l'idée d'une journée d'études que j'en ai oublié qu'il y avait le lendemain visite de lieux patrimoniaux...

Ce congrès fut une véritable réussite. D'abord, le plaisir de se retrouver. Il y avait là notre doyenne, Marie-Paule LaBrèque, valeureuse octogénaire qui retrouvait le Saint-Hyacinthe de sa jeunesse. Puis, bien d'autres collègues d'universités, de René Hardy à Louis Rousseau, de Brigitte Caulier à Lucia Ferretti, de même que d'autres « vétérans » comme Lucien Lemieux ou Jean Simard qu'on avait plaisir à retrouver.

Les archivistes étaient bien représentés par Jean-Noël Dion, un des organisateurs du congrès, Jean Laprotte, des Frères de l'instruction chrétienne de LaPrairie, Marc Lacasse, des Archives de Saint-Sulpice. D'autres savants étaient là aussi, comme Jean LeBlanc, l'auteur du fameux *Dictionnaire biographique des évêques catholiques du Canada* (2002). Évidemment, je ne nomme pas tout le monde : disons qu'il y avait à chaque séance une trentaine de personnes, dont un certain nombre de jeunes étudiantes et étudiants qui venaient encourager leurs collègues qui présentaient des communications.

La transgression

Le congrès lui-même fut un véritable délice. Les opinions, après coup, étaient unanimes : l'équilibre était parfait, toutes les présentations substantielles et intéressantes, le thème de la transgression stimulant intellectuellement. Je ne reprendrai pas chaque communication, mais on peut passer rapidement en revue les quatre séances, en mettant l'accent sur telle ou telle présentation qui m'a plus frappé. Danielle Gauvreau et Diane Gervais font équipe à l'Université Concordia dans un programme de recherche qui étudie le déclin de la fécondité au Québec entre 1870 et 1970. Question centrale s'il en est, de premier intérêt à la fois pour l'histoire des femmes et pour l'histoire religieuse. Leurs deux communications se complétaient merveilleusement, madame Gauvreau présentant les données statistiques et madame Gervais les résultats d'une série d'entrevues menées auprès d'une centaine de témoins (46 femmes, 12 hommes, 21 médecins, 21 prêtres) et couvrant la période qui va de 1930 (*Casti connubii*) à 1968 (*Humanae vitae*). Cette présentation de l'enquête orale, menée avec tant de tact et de nuances, était un véritable ravissement pour

l'esprit (et le cœur, devrais-je ajouter). Sur la même époque et soulevant le voile sur une question moins connue, Frédéric Jean, un étudiant au doctorat, analysait la question de l'eugénisme, faisant de cette séance un véritable bijou.

Le même thème se prolongeait dans la séance suivante, alors que Denise Lemieux abordait la question du mariage, remontant loin dans l'histoire, ce qui a l'avantage de relativiser les choses... L'avant-midi se termina sur une présentation de mes collègues Christine Hudon et Louise Bienvenue, sur les petites transgressions qu'on pratiquait dans les collèges classiques (fumer en cachette, fuguer) : indices d'une recherche de masculinité. La communication était d'autant plus pertinente qu'on se trouvait précisément dans l'un des plus vénérables de ces collèges, celui de Saint-Hyacinthe, dont Jean-Noël Dion nous fit visiter la chapelle, érigée en 1927, sur le modèle de la cathédrale d'Amiens. Conservée intégralement encore aujourd'hui, cette chapelle ne cesse pas d'être impressionnante.

L'après-midi

Deux séances, durant cet après-midi. D'abord, celle de Marie-Pier Luneau et de Pierre Hébert, deux « littéraires » de Sherbrooke. Là aussi, la séance avait beaucoup d'unité et les deux communications se complétaient très bien, la première sur l'usage des pseudonymes par des prêtres ou religieux, tirée d'une recherche sur les pseudonymes dans les livres et brochures entre 1809 et 1979, et la seconde sur Louis Dantin, le célèbre critique littéraire, pseudonyme d'Eugène Seers (ancien prêtre).

Restait une dernière séance, où deux jeunes de l'Université de Montréal présentaient leur

recherche. Le mémoire de maîtrise de David Lavallée vient d'être terminé. Il porte sur un sujet qui m'a tout à fait fasciné, par sa nouveauté : la translation des reliques de saint Zénon à Montréal en 1869. C'est encore un (bon ?) coup de M^{gr} Bourget, qui en avait plus d'un dans son sac. Et tout cela, parfaitement analysé. Comme d'ailleurs les cérémonies entourant le décès des deux évêques de Saint-John, au Nouveau-Brunswick, M^{gr} Édouard LeBlanc en 1935 et M^{gr} Patrick Bray en 1953, présentées par Anthony Chiasson, candidat au doctorat et lui-même originaire d'Acadie. La durée et le faste des rituels dépassent tout ce à quoi on s'attend. Dans cette séance aussi, les deux communications, nous faisant passer du XIX^e au XX^e siècle, de Montréal à Saint-John, s'articulaient parfaitement.

Autres aspects

Comme il est d'usage, un cahier de résumés des communications a été préparé par Jean

Roy. Un bijou de congrès, vous dis-je. Quand on regarde l'ensemble des auteurs de communications, on y voit le plus heureux mélange de chercheurs chevronnés, de professeurs en milieu de carrière, de jeunes qui viennent de terminer ou la maîtrise ou le doctorat. Les échanges furent des plus intéressants et la journée se termina autour d'un vin d'honneur, suivi d'un repas à l'Hôtel des Seigneurs. Le lendemain matin, j'ai manqué la double visite à l'ensemble patrimonial entourant l'église de La Présentation (église, presbytère, dépendances, maison du bedeau) et à la chapelle des Sœurs adoratrices du Précieux-Sang, pour le moins étonnante, mais, me dit-on, les personnes qui en ont profité en ont été enchantées.

Guy Laperrière
Université de Sherbrooke

PROCHAIN SÉMINAIRE

Lors de sa dernière réunion, le conseil d'administration a décidé de retenir « La religion dans la ville » comme thème de son prochain séminaire. Il fait ainsi écho à un tel thème qui a fait l'objet de communications lors de trois journées d'études en 1996, 1998 et 1999 à l'Institut Jean-Baptiste Say. Philippe Boutry et André Encrevé ont réuni et en ont publié les textes : *La religion dans la ville*, Institut Jean-Baptiste Say, Université de Paris-XII-Val-de-Marne, Bordeaux, Éditions Bière, 2003, 270 pages.

Trois axes ont été privilégiés : 1) le renouvellement des structures religieuses, ou irrégulières ; 2) l'émergence de l'anticléricisme et de la laïcité ; 3) la diversité des opinions et des croyances. La

ville apparaît ainsi comme un laboratoire exceptionnel pour l'histoire religieuse de la modernité française.

Il a semblé que plusieurs articles de l'ouvrage étaient de nature à susciter la discussion et de préparer, par une réflexion commune, le congrès 2005 de la SCHEC. Ollivier Hubert et Jean Roy animeront la discussion à partir d'une lecture des articles de l'ouvrage. (Disponible au secrétariat de la SCHEC)

Le conseil d'administration lance une invitation à tous ses membres et à leurs invités pour une participation à ce séminaire qui se tiendra le **14 mai 2004, à la Maison Bellarmin, (angle St-Laurent et Jarry), à Montréal, à 14 heures.**

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ

Les réflexions de notre président Jean Roy lors de l'assemblée générale des membres lors du Congrès de Saint-Hyacinthe m'ont amené à un certain nombre de réflexions que je vous livre en toute simplicité.

Évolution sociologique

Jean Roy constatait une certaine évolution sociologique dans le nombre de membres de notre Société. Cela va avec celle de la société, particulièrement dans son mouvement de sécularisation, plus visible au Québec depuis une trentaine d'années et qui semble s'accélérer, particulièrement du côté de l'école depuis 1998. Déjà, la SCHEC a pris un tournant vigoureux du côté scientifique, notamment en 1992 avec la « rénovation » de la revue, devenue une véritable revue scientifique. Parallèlement, le public de la Société est en train de changer. En gros, pour la section française, nous avons 260 membres qui se répartissent entre membres individuels (155) et membres institutionnels (105). L'effectif se transforme lentement : aux évêques et aux prêtres, aux membres de communautés religieuses, qui vont en diminuant, se substituent des institutions savantes ou universitaires, des férus d'histoire. Et, si j'ai bien compris, le nombre total tend à diminuer, ce qui est peut-être normal dans la mesure où la sécularisation de la société progresse. Pas de problème financier en vue, cependant, dans la mesure où la Société jouit toujours dans son bilan d'un surplus qui dépasse les 20 000 \$.

Qui sont les membres de la Société ?

Cette sécularisation, me semble-t-il, gagne aussi les membres mêmes de la Société, ceux et celles qui y travaillent et y

présentent articles et communications. Pour la plupart, l'histoire religieuse ne constitue pas leur principal centre d'intérêt. Ce sont, on le voit bien dans ce si beau congrès de Saint-Hyacinthe, des perspectives de démographie, d'anthropologie, de littérature, de l'étude des genres ou de l'identité, qui retiennent d'abord l'attention de nos membres qui, souvent d'ailleurs, n'en sont pas...

D'un tout autre point de vue, j'ai constaté (et regretté) l'absence totale de public provenant de Saint-Hyacinthe... Habituellement, pourtant, dans ces localités hors des grands centres, la Société peut assez facilement recruter un public d'une dizaine ou d'une vingtaine de personnes intéressées aux sujets présentés

L'avenir de la SCHEC

Dans ces circonstances, peut-on se demander si la Société est appelée à diminuer tranquillement ou à se transformer ? Je n'ai pas la réponse à cette question. J'ai pu causer avec notre nouveau président, Ollivier Hubert, qui, justement, est de cette nouvelle génération qui ne se décrirait pas spontanément comme un spécialiste d'histoire religieuse (bien qu'il en connaisse tous les arcanes). Il m'a signalé deux points qui le motivent pour assumer la présidence : la qualité et l'utilité des congrès et la qualité de la revue. Les membres ont plaisir à se retrouver et à travailler ensemble ; la SCHEC est devenue un lieu de sociabilité intellectuelle. Voilà qui vaut la peine d'être maintenu. Je partage entièrement son avis.

Une réflexion parallèle

Toujours à mes réflexions, je me trouvais le dimanche 28 septembre à Montréal, et les Journées de la culture proposaient au public, entre cent autres choses, la visite de l'église Saint-Charles, à Pointe Saint-Charles, l'une de ces deux immenses églises de la rue Centre érigées côte à côte, l'une pour les Irlandais, l'autre pour les Canadiens français. La visite m'a d'ailleurs appris la raison de cette juxtaposition : la première église débordait et les Irlandais ont demandé aux Canadiens français de la quitter, tout en leur proposant le terrain voisin pour ériger la leur. Quoi qu'il en soit, cette église est vraiment vaste (1 200 places) et on se demande bien comment une population plutôt défavorisée économiquement parvient à en assurer la survie. J'ai été vraiment étonné de tous les moyens mis en œuvre pour y parvenir (allant jusqu'aux galas de lutte !) ; on veut même restaurer les grandes orgues, au prix de 300 000 \$ et un grand concert-bénéfice est organisé chaque année à cette fin (en 2003, c'était avec Daniel Lavoie et Nanette Workman). Mais l'ingrédient principal de la recette, nous disait le curé, est que le réseau paroissial est tissé serré et que les gens se tiennent entre eux.

La boucle était bouclée pour ma réflexion : si l'église de la Pointe Saint-Charles réussit à survivre, sûrement que notre Société d'histoire religieuse, même si sa taille diminue, peut continuer encore pendant un certain nombre d'années à constituer un

maillon intéressant de la chaîne historique du Québec et du Canada français. D'ailleurs, le prochain congrès s'annonce déjà un succès, puisqu'on nous a annoncé qu'il aurait lieu à Québec et que Brigitte Caulier en serait l'organisatrice. Peut-on imaginer meilleure garantie ?

Les chevilles ouvrières de la Société

Je ne voudrais pas terminer sans remercier Jean Roy, qui est actuellement la cheville ouvrière de la section française de notre Société. Longtemps, le centre en fut à Ottawa, et j'ai gardé le souvenir du père Pierre Hurtubise, qui jouait ce rôle de moteur pour la SCHEC. Ce dernier pilote d'ailleurs encore la bibliographie annuelle, de son Centre de recherche en histoire religieuse du Canada, à l'Université Saint-Paul. Mais, depuis quelques années, le flambeau est passé à Trois-Rivières, et c'est Jean Roy qui assure la continuité. Il a été président pendant quatre ans et vient de passer le relais, tout en prenant la fonction de secrétaire, ce qui lui permettra de veiller à la bonne marche de la revue, des abonnements, des cotisations et que sais-je encore. Son dévouement n'a d'égal que son efficacité et, avec des gens comme lui, la Société est certes entre bonnes mains. Elle peut célébrer dignement ses 70 ans, qui se terminent en 2003.

En route vers le 75^e !

Guy Laperrière
Université de Sherbrooke

LE « SÉMINAIRE FERNAND-DUMONT » 2003 : UNE NOUVELLE SENSIBILITÉ FACE À LA PLACE DU RELIGIEUX

Depuis une dizaine d'années, au moins, la recherche en histoire religieuse québécoise a montré publiquement les signes de transformation de ses problématiques, de ses méthodes et de son nouvel attrait pour la génération des chercheurs en formation. Cette évolution allait de pair avec l'ouverture des milieux historiens en direction des mentalités et de la culture, populaire comme savante. On assiste donc à une sorte de « montée en valeur » du domaine de l'histoire religieuse. La transformation de la publication annuelle des Actes de notre Société en revue savante (*Études d'histoire religieuse*) a accompagné et favorisé, souhaitons-le, cette évolution. Mais il faut avouer que les autres sciences sociales et humaines ne semblent pas avoir été touchées par ce déplacement de l'attention jusqu'ici. L'objet religieux est demeuré tabou en sociologie, en sciences politiques, en travail social, en éducation et en psychologie, par exemple.

Il faut donc saluer l'apparition de signes témoignant d'une nouvelle ouverture dans la communauté des chercheurs. À la fin d'octobre dernier, le Groupe de recherche sur le XX^e siècle québécois, dirigé par Simon Langlois, Gilles Gagné et Jean-Jacques Simard, avait pris en charge

l'organisation du Séminaire Fernand-Dumont. Réunissant sur invitation des chercheurs issus de plusieurs disciplines, ce séminaire se proposait de « conduire une vaste réflexion sur la question du Canada français en l'envisageant aussi bien dans ses doctrines et ses formes d'organisation que du point de vue de sa structure générale, en tant que réalité sociale et historique ». La place faite à l'histoire religieuse a été considérable (Lucia Ferretti, Martin Meunier, Raymond Lemieux, Louis Rousseau). Mais c'est surtout l'ouverture d'un débat prenant sérieusement en compte cette dimension du réel chez la majorité des participants qui mérite d'être soulignée. L'objet religieux, dans le traitement de l'histoire québécoise, n'a pas encore le statut d'objet « normal », il demeure connoté négativement chez plusieurs, un peu comme le commerce ou l'économie l'était dans la pensée de l'élite cléricale, il y a un siècle. Mais on sent que d'objet « obscène » il glisse doucement vers le statut d'objet « permis ». De là à annoncer qu'il sera demain l'objet d'une « convoitise savante publique », la décence nous suggère évidemment la discrétion !

Louis Rousseau
Département des sciences religieuses, UQAM

PATRIMOINE RELIGIEUX

Le 31 octobre et le 1^{er} novembre 2003, au Centre canadien d'architecture à Montréal, se tenait un colloque ayant pour thème : « Les archives et l'architecture religieuse ». L'animateur était Luc Noppen, titulaire de la

Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain. Dans cette première tentative d'ouvrir la discussion, les échanges ont porté presque exclusivement sur la question du patrimoine bâti, peu ou pas sur

les patrimoines archivistiques, bibliothéconomiques et artistiques. Dans son allocution d'ouverture, monsieur Noppen a fait allusion au bien patrimonial comme étant un bien public, alors que le bien culturel est un bien privé, faisant en cela référence aux documents de la *Commission pontificale sur les biens culturels de l'Église catholique*. Dans d'autres pays, on tiendra un discours ou on utilisera une terminologie différente sur les questions des biens des domaines publics et privés. En Grande-Bretagne, par exemple, on parle d'héritage interne pour les biens privés.

Lors de la seconde journée, des professionnels en architecture, en urbanisme et en patrimoine religieux ont fait diverses interventions sur le patrimoine, que ce soit à Montréal, Québec ou ailleurs, dressant la liste et présentant quelques projets, énonçant certains principes et des idées pour sensibiliser les intervenants à la conservation, mais posant aussi les questions sur nos moyens, en tant que société, pour assurer les coûts de la conservation. Nous avons, entre autres, entendu monsieur Mario Dufour, prêtre, qui a fait référence au patrimoine des Augustines (archives, bibliothèques et objets). Il est en charge du comité qui met sur pied un centre du patrimoine pour les Augustines. Il favorise une plus grande concertation et la formation d'une corporation pour tout le patrimoine religieux de Québec, afin de veiller à la

conservation, à la documentation et à la diffusion de ce patrimoine. Sans mener à des conclusions officielles, ce colloque constitue un point de départ menant, éventuellement, à une plus grande discussion.

Autre événement : une publication française ayant pour titre *Arts et culture religieuse aujourd'hui* contient les textes des conférences du colloque qui s'est tenu à l'École du Louvres, à Paris, les 15 et 16 avril 2002. Dans cette publication hors-série de la revue *Le Monde de la Bible*, parue en août 2003, les différents intervenants soulignent par leurs expériences et à leur façon l'importance de la prise en compte de la dimension religieuse de la culture dans l'enseignement, comme fil conducteur d'une société consciente de son passé et capable de l'interpréter. Par leur interprétation de l'écrit, de la musique, des arts plastiques, de l'architecture et d'autres formes, les intervenants sensibilisent à l'importance de la pluralité des traditions dans la constitution d'une culture, celle-là même qui tend vers la culture universelle où laïcs et religieux participent à la constitution de la société – marquée par la quête de sens manifestée par les populations – en étant à la fois les gardiens du sacré, ceux qui en possèdent les clés et qui sont chargés de transmettre les connaissances et les outils permettant d'interpréter et de renouveler le sacré.

Marc Lacasse, archiviste

IN MEMORIAM

Jean-Marc Paradis, 1937-2004

Historien de formation, Jean-Marc Paradis a fait ses études post secondaires à l'Université Laval. Sa thèse de doctorat a porté sur un avocat, homme politique et juge du XIX^e siècle, Auguste-Norbert Morin, sujet sur lequel il était intarissable. Elle lui a d'ailleurs ouvert la voie d'une collaboration avec le *Dictionnaire biographique du Canada* pour lequel il a rédigé plusieurs articles. Plus tard, se développa chez lui un intérêt soutenu pour l'histoire des sports.

C'est au Centre des études universitaires de Trois-Rivières qu'il a débuté dans l'enseignement supérieur, c'était en 1967. Deux ans plus tard, il était recruté pour former la première équipe d'historiens de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Jean-Marc Paradis a fait sa marque dans l'enseignement de l'histoire canadienne et américaine. Les questions politiques le passionnaient et il savait les rendre avec enthousiasme aux étudiants de ses cours. Il était estimé d'eux et ils ont su lui témoigner leur reconnaissance. Commentateur recherché par les médias, la même ferveur communicatrice le gagnait lorsqu'il analysait pour eux les événements politiques.

Outre l'enseignement, le professeur Paradis a rempli plusieurs mandats (11 ans) comme directeur du programme d'histoire et un autre comme chef de la section d'histoire. Il a également siégé comme membre de la commission des études. À la prise de la retraite, en 2002, il terminait un quatrième mandat. Ensemble, ils ont totalisé 10 années de services à la collectivité.

Bien inséré dans la société régionale et nationale, Jean-Marc Paradis a maintes fois répondu aux sollicitations qui lui étaient adressées. Il s'impliqua avec ferveur et générosité dans diverses sociétés de loisirs et de culture. À son décès, survenu le 1^{er} février, il était encore le trésorier de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique.

Jean Roy

Le 3 février 2004

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SCHEC (2003-2005)

HUBERT, Ollivier, président de la SCHEC ; professeur d'histoire, Université de Montréal

HUDON, Christine, vice-présidente de la SCHEC ; professeure d'histoire, Université de Sherbrooke

ROY, Jean, secrétaire de la SCHEC ; professeur d'histoire, Université du Québec à Trois-Rivières

Membres

CLOUTIER, Yvan, professeur de philosophie, Collège de Sherbrooke

HARVEY, Janice, professeure d'histoire, Collège Dawson

LACASSE, Marc, archiviste, Archives des Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal

LANOUILLE, Mélanie, étudiante au doctorat en histoire, Université Laval

LEMIEUX, Lucien, prêtre, historien, professeur

MURRAY, Jocelyne, chercheuse autonome

ROUSSEAU, Louis, professeur d'histoire, Université du Québec à Montréal

PARUTIONS RÉCENTES

DESLANDRES, Dominique, *Croire et faire croire. Les missions françaises au XVII^e siècle*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2003, 640 pages, (Collection « Histoire - Nouvelles études historiques »).

Dès la fin du XVI^e et tout au long du XVII^e siècle, les grands ordres missionnaires de France se sont, dans l'esprit du concile de Trente, efforcés d'évangéliser les paysans du royaume, puis sont allés porter la foi aux Indiens de Nouvelle-France, aux Turcs et aux Chinois. Ils ont découvert avec horreur qu'un paysan breton pouvait être aussi ignorant de la foi qu'un « sauvage ». François de Sales en tête, les élites chrétiennes se sont alors convaincues que, pour assurer leur propre salut, il leur fallait arracher les autres hommes à la tyrannie de Satan. À partir de 1620, nombreux sont les missionnaires qui, en France comme dans les terres nouvelles, vont se lancer dans cette guerre sainte, dont l'enjeu est la conquête des âmes.

Différentes méthodes de conversion vont voir le jour, les jésuites et les capucins privilégiant des techniques que les plus zélés tenteront ensuite de mettre en application de l'autre côté de l'océan. Ces soldats de Dieu - Erasme parle des « héroïques et illustres conducteurs de l'armée de Jésus-Christ », chargés de détruire l'ignorance, durent se faire explorateurs, ethnographes, interprètes. Du choc des cultures qui se produisit alors au nord du Nouveau Monde, nous ne connaissons que la vision européenne, mais les autochtones ne furent sans doute pas aussi malléables qu'on l'a dit, car la christianisation de la Nouvelle-France passait par la sédentarisation des populations et rimait avec européanisation.

MURRAY, Jocelyne, *Apprendre à lire et à compter. École et société en Mauricie, 1850-1900*, Sillery, Les Éditions du Septentrion, 2003, 278 pages.

Au XIX^e siècle, le Québec s'est doté d'un système d'éducation primaire. Peu à peu des écoles ont surgi sur le territoire. Dans ce monde à majorité rurale, une multitude d'écoles de rang et de village apparaissent, tandis qu'à la ville, des écoles de quartier s'insèrent dans le paysage urbain. Que sait-on des débuts de l'école publique ? Comment s'est-elle organisée ? Comment le système scolaire s'est-il structuré ? À l'origine de cette histoire, il y a bien sûr un projet gouvernemental, mais il y a surtout des citoyens, des commissaires d'écoles, des enseignants et des élèves qui ont tracé une voie ainsi qu'une façon de faire. C'est à partir d'eux que s'est façonnée l'école québécoise.

L'auteure a reconstitué, à partir de documents d'époque, comment dans les localités rurales de la Mauricie et dans la ville de Trois-Rivières le système scolaire québécois s'est mis en place dans le quotidien au fil des ans et des décennies. Elle nous livre un portrait vivant et détaillé applicable, en bonne partie, pour toutes les régions du Québec.



Université du Québec à Trois-Rivières

Ce Bulletin est une gracieuseté de l'Université du Québec à Trois-Rivières et a été préparé par Mélanie Lanouette, Jean Roy (Jean_roy@uqtr.ca) ; mis en page par Judith Donaldson. Secrétariat de la SCHEC

Département des sciences humaines, UQTR
3351, boul. des Forges, C.P. 500
Trois-Rivières (Québec), G9A 5H7

